

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 18 décembre 2025

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 19

Votants : 23

Absents : 4

Procurations : 4

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézery.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC, Mme SIRVEN Françoise, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, Mme JACQUEMIN Monique, Mme FERRERES France, M. FOURNEAU Julien, M. CAPELLI Fabrice, M. JULIEN Eric, M. Didier BELLOC, Mme Marie-Hélène BAECKEROT

Procurations :

M. DI NATALE Paolo donne procuration à M. LE BLEVEC Loic

M ARNAUD Hervé donne procuration à Mme SIRVEN Françoise

Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à M. JACQUEMIN Monique

Mme LEOTARD Hélène donne procuration à Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion

Objet : FINANCES – Demande de subvention DETR 2026

Mme la Maire propose de solliciter une aide de l'Etat au titre de la DETR 2026 pour le projet d'aménagement et de restauration de l'ancien Hôtel de Ville en mairie annexe.

Afin de poursuivre l'embellissement et la mise en valeur de la place Cambacérès au cœur du périmètre Monument Historique, la commune va procéder à la restauration de l'ancien Hôtel de Ville : façades et aménagements intérieurs afin d'y accueillir une annexe de la mairie, le Pôle Enfance et Jeunesse.

Le programme de rénovation porte la mise en valeur patrimoniale de l'édifice et sur l'amélioration énergétique de l'immeuble :

- la restauration des 4 façades et de l'horloge
- la restauration ou remplacement de la zinguerie pour protéger les pierres
- la restauration des baies
- l'amélioration de la fonctionnalité des espaces.
- le doublage isolé des murs par l'intérieur et l'isolation des combles,
- le remplacement de l'ensemble des éclairages par des appareils plus performants (LED) et la mise en conformité des tableaux électriques

Le coût total du projet est estimé à 339 990,50 € HT.



Le plan de financement est le suivant :

Dépenses en euros HT	Recettes
- Travaux (montant estimatif) = 314 325,50 € HT	- DETR 2026 sollicitée 150 000,00 € - Fonds vert 57 033,60 € - Métropole Montpellier 50 000,00 € - CTO Région 10 000,00 € - Commune 72 956,90 €
- MOE /Etudes / géomètre = 25 665,00 € HT	
TOTAL : 339 990,50 € HT	TOTAL : 339 990,50 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le projet d'aménagement et de restauration de l'ancien Hôtel de Ville en mairie annexe, d'un montant de 339 990,50 € HT
- AUTORISE Mme la Maire à solliciter une aide financière auprès de l'État, au titre de la DETR 2026 pour le projet d'aménagement et de restauration de l'ancien Hôtel de Ville en mairie annexe.
- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026.
- DONNE POUVOIR à Mme la Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme



La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le 22/12/2025

23/12/2025

Et publication ou notification le